

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Service Connaissance Information
Développement Durable Autorité
Environnementale

Pôle Autorité Environnementale

Téléphone : 04 26 28 67 56
Courriel : ae-dreal-ara@developpement-
durable.gouv.fr

ACCUSÉ DE RÉCEPTION DU DOSSIER

DEMANDE D'AVIS DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE CONCERNANT UN PROJET COMPORTANT UNE ÉTUDE D'IMPACT

N° d'enregistrement du dossier : 2019-ARA-AP-00891

N° Garance : 2019-005807

Nom du projet : Extension de la ZAE Val d'Or

Localisation : commune de Moras-en-Valloire dans le département de la Drôme

Pétitionnaire : Communauté de communes Porte de DrômArdèche

Dossier reçu le 02/09/2019

L'avis sera émis dans un délai de 2 mois à compter de la date de réception du dossier complet, **soit au plus tard le 02/11/2019**

À l'issue de ce délai l'avis de l'AE sera réputé sans observation.

Pour la directrice,